



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 30 juillet 2014

**DELIBERATION N° 2014/ 7/146 : COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LA
PRESIDENTE EN VERTU DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES**

L'an deux mille quatorze, le mercredi 30 juillet à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 24 juillet 2014 .

Présents Titulaires : 38

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Pauline BLANC, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Aline CASTILLO, Roger CATUSSE, Didier CLAMENS, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, José GONZALEZ, Aline HUARD, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Sophie LARAN, Pierre-Antoine LEVI, Véronique MALY, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Gérard ROUTIER, Bernadette SERIEYS, Gaël TABARLY, Monique VALAT, Thierry VIALON, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 9

Mesdames, Messieurs, Danielle AMOUROUX à Brigitte BAREGES, Maxime BERAUDO à Pierre-Antoine LEVI, Jean-Luc BUDOIA à Christian PEREZ, Alain CRIVELLA à Marie-Claude BERLY, Jean-Martial DEJEAN à Jean-François GARRIGUES, Daniel DONADIO à Rodolphe PORTOLES, Paul GRAND à Christian MOULIS, Annie GUILLOT à Philippe FRANCOIS, Francis LABRUYERE à Roger CATUSSE.

Absents Excusés : 4

Mesdames, Messieurs, Anne ALASSANE, Nadia CHEKLIT, Thierry DEVILLE, Isabelle SOULAYRES.

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian PEREZ

Madame Brigitte BAREGES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Vu l'article L.5211-10 du CGCT donnant au Conseil Communautaire la possibilité de déléguer au Président pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°42 du 23 avril 2014 prises en application de cet article ;

Considérant qu'en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, les décisions prises par la Présidente sont soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du Conseil Communautaire et que la Présidente doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire ;

Considérant que les conseillers ont pris connaissance des décisions dont la liste est la suivante,

Au vu de ces éléments et de l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 23 juillet 2014, je vous propose de bien vouloir :

↳ **PRENDRE ACTE** des décisions prises par Madame la Présidente durant la période du 6 juin 2014 au 26 juin 2014 conformément au tableau ci-dessous :

90	Finances	Emprunt de 2 000 000 EURO / investissement 2014 Crédit Foncier - Groupe Caisse d'Epargne	06/06/2014
91	Commande Publique	Aménagement des trottoirs et du stationnement boulevard Blaise Doumerc et boulevard Irénée Bonnafous : attribution du marché	06/06/2014
92	Finances	Prêt Banque Postale - 2 000 000 EUR	13/06/2014
93	Domaine et Patrimoine	Convention entre la commune de Bressols et le Grand Montauban - Mise à disposition de la salle des fêtes de Bressols	16/06/2014
94	Domaine et Patrimoine	convention entre le Grand Montauban et la Ville de Montauban - Mise à disposition de la salle Eurythmie	16/06/2014
95	Commande Publique	Convention de groupement de commande : travaux d'aménagement de l'avenue Henri Dunant	23/06/2014
96	Domaine et Patrimoine	Vente de matériels, propriété de la Communauté d'Agglomération à Monsieur Geneste	23/06/2014
97	Domaine et Patrimoine	Vente de matériels, propriété de la Communauté d'Agglomération à Monsieur Valette Francis	23/06/2014
98	Finances	Emprunt de 2 000 000 EUR auprès de la Banque Populaire Occitane	26/06/2014
99	Domaine et Patrimoine	Convention de mise à disposition de matériel entre le Grand Montauban et l'association Orchestre d'Harmonie H2O	26/06/2014
100	Finances	Indemnité d'assurance à percevoir par le Grand Montauban - sinistre du 29 septembre 2012 - feu tricolore endommagé place de la Libération à Montauban	26/06/2014

Ces décisions sont consultables dans leur intégralité sur simple demande au Secrétariat Général du Grand Montauban.

Entendu le présent exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- ↳ DE PRENDRE ACTE des décisions prises par Madame la Présidente durant la période du 6 juin 2014 au 26 juin 2014 conformément au tableau ci-dessus.

LE CONSEIL PREND ACTE

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **01 AOUT 2014**

De sa publication le : **01 AOUT 2014**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 31 juillet 2014

La Présidente,
Brigitte BAREGES